AIDE - mémoire

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restants de table, papiers et cartons souillés par des aliments.
monorganibac.ca

- Aucun sac de plastique
- Branches, feuilles mortes et gazon refusés

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages et imprimés.
Aucune matière à côté du bac ne sera ramassée.

- Séparez les matières
- Rincez vos contenants

ORDURES *

Bac roulant obligatoire de 120 L, de 240 L ou de 360 L seulement.

- Bac gris, noir ou vert
- Prise européenne
- Un seul bac roulant permis par adresse

ENCOMBRANTS

Réservez avant **le vendredi midi précédent** votre collecte mensuelle :

- en ligne au mrcvr.ca/encombrants
- par téléphone au service Info-collectes

RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, chaume du printemps, retailles de haies, brindilles et gazon.

- Sacs de papier
- Poubelles de moins de 100 L
- Bacs roulants de maximum 240 L, identifiés du collant « RV »
- **Sacs de plastique refusés**

POINT DE VERRE

Point de dépôt pour une meilleure valorisation du verre.

- Verre transparent et coloré
- Bouteilles, pots, pots Mason
- Les contenants doivent être rincés
- Les bouchons et les couvercles doivent être retirés
- Consultez la liste des points de dépôt sur notre site Web : **mrcvr.ca/collectes/point-de-verre**

** Lorsque vous déposez vos matières aux ordures, celles-ci sont envoyées à l'enfouissement, sans être triées.* ***Un bon tri à la source peut faire toute la différence!***

Si à 19 h la collecte n'a pas eu lieu, veuillez laisser votre bac en bordure de rue jusqu'à 19 h le lendemain et informez Info-collectes via le formulaire en ligne au **mrcvr.ca/info-collectes**.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Préparez votre visite et triez vos matières avant d'arriver. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez le site Web au **mrcvr.ca/ecocentre**.

ÇA VA OÙ?

Restez bien informée, téléchargez l'appli!

Profitez de précieux conseils afin d'adopter de bonnes habitudes de gestion des matières.

Modifié le 04.12.2025

Sapins
Encombrants
Résidus verts
Ordures
Récupération
Biométhanisation

MRCVR

COLLECTES 2026
Otterburn Park

Pour connaître la ***version à jour*** *de ce calendrier de collectes, consultez le site Web de la MRC de La Vallée-du-Richelieu :* ***mrcvr.ca***

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

À partir du 1er janvier 2026, certains changements seront en *vigueur*.

SVP portez une **attention particulière** aux jours des différentes collectes, ceux-ci ayant été ajustés en raison de l'attribution d'un nouveau contrat de services.

RÉSIDUS VERTS

Les sacs de plastique de tous types **ne sont plus acceptés** pour la collecte des résidus verts, afin de privilégier l'utilisation de contenants réutilisables et moins polluants.

Vous pouvez toujours utiliser les contenants suivants :

- Sacs de papier
- Poubelles de moins de 100 L

Il est aussi maintenant possible d'utiliser ces contenants :

- Bacs roulants d'un maximum de 240 L, identifiés d'un collant « RV » délivré par la MRCVR. Pour en savoir plus, consultez notre site Web : mrcvr.ca/infocollectes

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (bac brun)

- Le gazon, les branches, les feuilles mortes, le chaume et les résidus de jardin (sauf les restants de légumes ou de fruits provenant du potager) **sont interdits**.
  Ces matières doivent être déposées à la collecte des résidus verts. Vous pouvez aussi les valoriser sur place par l'herbicyclage ou le feuillicyclage.
- **Aucun sac de plastique** n'est permis, même si la mention biodégradable et/ou compostable y est inscrite.

RÉCUPÉRATION (bac bleu)

- Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué!
  Il suffit de se poser la question : est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**?
  Si la réponse est oui, alors ça y va!
- Deux exceptions : le polystyrène de protection (ex. : celui qui protège votre nouvelle télévision) et les aérosols sont refusés, mais acceptés à l'Écocentre régional.

SERVICE INFO-COLLECTES

mrcvr.ca/info-collectes
infocollectes@mrcvr.ca
450 464-4636 • 1 844 722-4636

MRCVR



bien trier vos matières un jeu d'enfant

2026

CALENDRIER DE COLLECTES

Avant de jeter, pensez à **réduire**, **recycler**, **réemployer** et **valoriser**.



MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU